

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 314

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BÉZIERS

Ventes et cessions

800 288 250 RCS Béziers.

INTER AUDIT.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 1660.00 EUR.

Adresse : 417, Rue Lieutenant de Montcabrier, Technoparc Mazeran, 34500 Béziers.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Société INTER AUDIT Société à responsabilité limitée au capital de 1.660 Euros, Siège social : 417, rue du Lieutenant de Montcabrier 34500 BEZIERS, RCS BEZIERS 800 288 250, Société AXYLIS EXPERT, Société à responsabilité limitée au capital de 57.930,63 Euros, Siège social : 417, rue du Lieutenant de Montcabrier 34500 BEZIERS, RCS BEZIERS 381 563 386, **AVIS DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION D'INTER AUDIT PAR AXYLIS EXPERT** 1.La société INTER AUDIT et la société AXYLIS EXPERT ont établi le 28 août 2023 par acte sous-seing privé à BEZIERS un projet de traité de fusion. 2.Aux termes de ce projet, la Société INTER AUDIT ferait apport à titre de fusion-absorption à la Société AXYLIS EXPERT 1 de tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de la Société INTER AUDIT, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la Société INTER AUDIT devant être dévolue à la Société AXYLIS EXPERT dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion. Les comptes de la Société INTER AUDIT et la société AXYLIS EXPERT, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés au 30 septembre 2022, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées. 3.Évaluation de l'actif et du passif de la Société INTER AUDIT dont la transmission à la Société AXYLIS EXPERT est prévue : - Montant de l'actif : 746.797 euros - Montant du passif : 341.815 euros Soit un actif net de 404.982 euros 4.Augmentation du capital de la société AXYLIS EXPERT qui procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 41.008,79 euros, pour le porter de 57.930,63 euros à 98.939,41 euros, par création de 2.690 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale indéfinie chacune attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 1 part sociale d'INTER AUDIT pour 16,205 parts sociales de AXYLIS EXPERT. La prime de fusion s'élève à 363.973,21 euros. 5.La société INTER AUDIT étant propriétaire de 3.800 parts sociales de AXYLIS EXPERT, elle va détenir ses propres parts sociales, en conséquence de quoi la société AXYLIS EXPERT procédera à l'annulation desdites parts par réduction de capital soit 57.930,63 euros et la différence entre la valeur d'apport et le

montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation soit 686.071,38 euros s'imputera sur la prime de fusion. 6. Dépôt du traité de fusion : Le Traité de fusion a été déposé le 29 août 2023 au nom des 2 sociétés, au greffe du Tribunal de Commerce de BÉZIERS.

